LA CONFERENCE POLITIQUE STATUTAIRE DE LA CONFEDERATION EUROPEENNE DES POUVOIRS LOCAUX INTERMEDIAIRES - CEPLI

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rome, Italie, 17 juin 2011

La 5ème Conférence politique de la Confédération Européenne des Pouvoirs Locaux Intermédiaires (CEPLI) s'est tenue le 17 juin 2011 à Rome, en Italie. Réunissant les délégations des 11 associations nationales des pouvoirs locaux intermédiaires et réseaux associés, cette Conférence a marqué un pas important vers l'institutionnalisation officielle de la Confédération.

Les représentants politiques ont adopté les statuts de l'Association Sans But Lucratif (document joint) qui permettra à la CEPLI d'acquérir la personnalité juridique et d'agir d'une manière plus efficace au niveau européen.

La Conférence Politique a aussi reconfirmé son Bureau politique élu, notamment :

- le Président - **M. Giuseppe CASTIGLIONE**, Président de la Province de Catania et Président de Union des Provinces Italiennes (UPI) ;
- le Vice-président - **M. Paul-Emile MOTTARD**, Président de l'Association des Provinces Wallonnes (APW), Belgique, Député Provincial de Liège ;
- le Secrétaire Général - **M. Claudy LEBRETON**, Président de l'Assemblée des Départements de France (ADF), Président du Département des Côtes d'Armor;
- le Trésorier - **M. Helmut JAHN**, membre de la Présidence de Deutscher Landkreistag (DLT), Allemagne, Président du Hohenlohekreis.

Le débat politique qui a suivi la partie statutaire de la Conférence Politique a eu comme thème : « Les autorités locales intermédiaires face aux nouveaux défis de l'Union Européenne après 2013 : la nouvelle politique de cohésion, les perspectives financières et les reformes institutionnelles en Europe ». Ce débat a permis aux représentants politiques de la CEPLI d'avoir un échange de vues sur le rôle que les autorités locales intermédiaires peuvent et doivent avoir en Europe. En effet, la présence et l'action du niveau gouvernemental le plus proche des citoyens au niveau européen se révèle d'autant plus important en ce moment, à la veille de la publication des perspectives budgétaires de l'UE et de la présentation du paquet législatif pour la nouvelle politique de cohésion.

« *Go local* » a constitué la devise qui a caractérisé les interventions non seulement des participants membres de la CEPLI, mais aussi des autres intervenants, y compris du Directeur Raoul Prado qui a représenté la DG Regio de la Commission Européenne à cette Conférence.

En effet pour dépasser l'échec de la stratégie de Lisbonne et atteindre les ambitieux objectifs de la nouvelle stratégie Europe 2020, il faut forcement repartir des territoires, en impliquant les autorités locales dans les processus de définition et de mise en œuvre des politiques européennes, selon le principe de gouvernance multi-niveaux.

Les Provinces de l'Europe veulent jouer un rôle clef dans le processus de gouvernance de la nouvelle période de programmation 2014-2020 de la politique de cohésion. Dans ce contexte, la CEPLI peut être essentielle pour construire un projet unitaire au niveau européen, capable d'assurer un rôle plus fort pour les communautés locales.

Les membres de la CEPLI ont accueilli favorablement la suggestion de M. Prado, qui dans l'optique d'un renforcement du partenariat entre la Commission européenne et les Provinces européennes, a officiellement invité la CEPLI de participer à la prochaine table ronde de discussion avec la Commission sur le futur de la politique de cohésion, qui aura lieu à la fin 2011.

Le débat politique a porté aussi sur l'avenir des Pouvoirs Locaux Intermédiaires face aux reformes institutionnelles en discussion actuellement dans quelques pays européens, reformes qui mettent en question le rôle des Provinces dans l'architecture institutionnelle des Etats membres.

Dans ce contexte, les participants ont discuté la proposition de résolution sur le rôle des Provinces en Europe qui a été inscrite au nom de la CEPLI a l'ordre du jour du Congrès des Autorités Locales et Régionales du Conseil de l'Europe et qui sera approuvé l'année prochaine (document joint). Ce débat va d'ailleurs se poursuivre au cours de prochains mois avec M. Marino Fiasella, Président de la Province de La Spezia et membre du Congrès.